

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Gustave Eiffel - Licence - Arts - Parcours Musique et métiers du son

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Gustave Eiffel - Licence - Arts - Parcours Musique et métiers du son (9918)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Gustave Eiffel - Licence - Arts - Parcours Musique et métiers du son (9918)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	895	328	196	70

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Gustave Eiffel - Licence - Arts - Parcours Musique et métiers du son (9918)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	283	127	79	18	25,7 %
			Masculin	612	201	117	52	74,3 %
			Total	895	328	196	70	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Gustave Eiffel - Licence - Arts - Parcours Musique et métiers du son (9918)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	17	0	0	0	0 %
				Sans mention	253	37	23	10	16,1 %
				AB	240	97	51	23	37,1 %
				B	140	89	61	18	29 %
				TB	57	52	32	10	16,1 %
				TBF	6	6	6	1	1,6 %
				Total	713	281	173	62	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	61	4	2	1	12,5 %
				AB	35	11	5	2	25 %
				B	17	10	6	3	37,5 %
				TB	9	9	6	2	25 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	126	34	19	8	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	
				Sans mention	10	0	0	0	
				AB	16	1	1	0	
				B	9	1	0	0	
				TB	3	2	0	0	
				Total	41	4	1	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	3	1	0
			AB		1	0	0	0	
			B		1	1	1	0	
			TB		6	5	1	0	
			Total		12	9	3	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Gustave Eiffel - Licence - Arts - Parcours Musique et métiers du son (9918)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	536	223	161	51	72,9 %
			En réorientation	193	62	18	7	10 %
			Non scolarisés	136	28	9	7	10 %
			Scolarité étrangère	4	0	0	0	0 %
			Autres	26	15	8	5	7,1 %
			Total	895	328	196	70	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Gustave Eiffel - Licence - Arts - Parcours Musique et métiers du son (9918)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	122	70	49	8
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	43	9	5	4
			Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	41	11	8	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	31	8	4	1	
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	30	11	7	2	
			Autres doublettes	381	151	90	34	
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	36	8	6	3	
			Autres doublettes	76	22	11	3	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Gustave Eiffel - Licence - Arts - Parcours Musique et métiers du son (9918)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	18,8 %	26,9 %	30,1 %	14,8 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	6,6 %	3,5 %	3,1 %	7,4 %
		Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6,3 %	4,2 %	4,9 %	9,3 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4,8 %	3,1 %	2,5 %	1,9 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	4,6 %	4,2 %	4,3 %	3,7 %
		Autres doublettes	58,8 %	58,1 %	55,2 %	63 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Gustave Eiffel - Licence - Arts - Parcours Musique et métiers du son (9918)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	32,1 %	26,7 %	35,3 %	50 %
		Autres doublettes	67,9 %	73,3 %	64,7 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	- La fiche Avenir	Essentiel
	Résultats académiques	- Les notes de première et de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	- Le projet de formation et de carrière musicale	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	- Expérience musicale effective en conservatoire ou école de musique, cours privés, pratique en groupe y compris autodidacte mais d'un nombre minimal de 3 années d'expérience, de projets créatifs personnels.	Essentiel
	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	- Engagement associatif	Complémentaire
	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	- Participation à toute activité culturelle individuelle ou collective	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Musique Spécialité (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences musicale (EDS)
- Pratique musicale (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- L'étude des résultats académiques sont un point de première importance (tant dans les disciplines scientifiques que littéraires, dans la mesure où la Licence Arts – Musique et Métiers du Son reconnaît le bénéfice de profils variés) et tout enseignement préalable dans le domaine des arts est un plus non négligeable,
- La prise en compte des attendus locaux, spécifiques à la formation, revêtent un caractère indispensable dans l'évaluation des dossiers. Un minimum de 3 ans de pratique musicale (composition, MAO, pratique instrumentale individuelle ou collective, etc.) est nécessaire et constitue un critère de sélection fort dans l'étude des dossiers,
- La qualité des appréciations remontées à travers la fiche avenir constitue un point important de l'examen des candidatures.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a statué cette année sur 895 dossiers de candidatures, pour une capacité d'accueil de 70 étudiants. Sur ces candidatures, la commission a classé 328 dossiers, conduisant, au fil de la procédure à un dernier rang de candidat appelé en position 196. Pour opérer ce classement, la commission s'est basée sur les critères précis évoqués dans les modalités d'examen des candidatures :

- L'étude des résultats académiques sont un point de première importance (tant dans les disciplines scientifiques que littéraires, dans la mesure où la Licence Arts – Musique et Métiers du Son reconnaît le bénéfice de profils variés) et tout enseignement préalable dans le domaine des arts est un plus non négligeable,
- La prise en compte des attendus locaux, spécifiques à la formation, revêtent un caractère indispensable dans l'évaluation des dossiers. Un minimum de 3 ans de pratique musicale (composition, MAO, pratique instrumentale individuelle ou collective, etc.) est nécessaire et constitue un critère de sélection fort dans l'étude des dossiers,
- Les données fournies par la fiche avenir,
- Les diverses expériences personnelles, les projets de création mentionnés, toute ouverture à la vie associative ont été considérés dans un dernier temps comme plus-value aux dossiers.

Parmi les candidats, 15 ont accepté le programme de Réussite en Licence, un programme d'accompagnement et de remise à niveau destiné à favoriser des dossiers pertinents, parfois atypiques, mais dont certains éléments semblent un peu faibles au regard des critères fixés par la commission. Un parcours personnalisé a donc été mis en place pour les accompagner dans leur réussite en Licence.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Comme chaque année, les candidatures sont d'une grande diversité et témoignent d'une forte motivation dans la plupart des cas. Les lettres de motivation adressées de façon non spécifiques à l'ensemble des formations Arts n'ont cependant présenté que peu de pertinence. Il est attendu une réelle motivation, un réel projet tant de formation que de pratique et de développement artistique.

Le choix d'une formation Arts – Musique et Métiers du Son doit faire l'objet d'une réelle démarche de formation. Les candidats doivent témoigner d'un réel bagage dans le domaine de la création musicale. Une connaissance de la formation et des maquettes est attendue dans les candidatures. Plus qu'un simple centre d'intérêt, les candidatures doivent faire état d'un engagement futur dans les métiers de la musique et du son. Tout projet personnel artistique doit être détaillé dans les motivations afin d'apporter à la commission un maximum d'éléments répondant aux modalités d'examen des vœux.

Signature :

GILLES ROUSSEL,

Président de l'établissement Université Gustave Eiffel